

Le Pôle Enfance recrute pour DAME les Trois Vallées situé à Dreux
Un.e Ergothérapeute du PAS
CDI à temps plein - poste à pourvoir au 2 septembre 2024

« Offrir, grâce à nos actions, la possibilité de s'épanouir à chaque personne que nous accompagnons. »
Telle est notre mission. Elle peut devenir vôtre !

L'ADAPEI 28, c'est plus de 415 salariés et 850 personnes accueillies répartis sur 25 établissements dans le département de l'Eure et Loir.

Structurée en association, elle est composée de 3 pôles, Enfance, Habitat et Travail et a pour vocation d'assurer l'étude et la défense des intérêts moraux et matériels des personnes présentant une déficience intellectuelle, de soutenir les familles et de gérer au profit des personnes en situation de handicap mental toutes réalisations susceptibles d'assurer l'éducation, les soins et la rééducation, la formation professionnelle, la mise au travail, les loisirs et l'intégration sociale la plus complète, y compris en milieu ordinaire.

Description du poste

Le Dispositif d'Accompagnement Médico-Social :

Le D.A.M.E est situé à Dreux et accueille des enfants et adolescents de 6 à 14 ans présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés (T.N.D, T.S.A.....) et propose un accompagnement croisé des champs : Educatif, Thérapeutique et Pédagogique visant à rendre possible la scolarisation en milieu ordinaire.

Les pôles d'appui à la scolarité font l'objet d'une mesure issue de la conférence nationale du handicap de 2023. Lieux physiques d'accueil des familles, ils concrétisent une mise en commun de compétences et de ressources existantes pour accélérer l'accessibilité de l'école et favoriser la réponse aux besoins éducatifs particuliers des élèves.

Cette réponse dite de « premier niveau » a pour objectif de plus et mieux scolariser les élèves (accessibilité pédagogique, matériel pédagogique adapté, soutien pédagogique ou éducatif).

Le PAS est l'interlocuteur des familles et des enseignants, des directeurs d'école ou chefs d'établissement. Il s'appuie sur un binôme de professionnels :

- un enseignant spécialisé, coordonnateur du PAS,
- et un éducateur spécialisé.

Le PAS peut faire appel autant que de besoin à des compétences professionnelles spécifiques (issues de l'Éducation nationale, du secteur médico-social ou libéral).

Implanté en Eure-et-Loir en 2024-2025, au titre d'une préfiguration, le PAS sera progressivement généralisé pour conduire en 2026 à l'installation des 3000 PAS du territoire national.

Missions

Dans ce cadre spécifique, sous l'autorité hiérarchique du directeur de l'ESSMS porteur de l'équipe médico-sociale du PAS ou son représentant par délégation, l'éducateur spécialisé du PAS agit en équipe dans le contexte d'une autorité fonctionnelle confiée au coordonnateur du PAS.

Il/elle a vocation, pour servir le projet d'adaptation de l'école et sa mise en accessibilité, à analyser les demandes, à préconiser des solutions ou à intervenir lui-même in situ chaque fois que c'est nécessaire, toujours en lien avec le coordonnateur, et au besoin, en lien avec son supérieur hiérarchique direct dans le respect des process et procédures départementales définies.

L'ergothérapeute est un professionnel de santé qui peut intervenir auprès de l'équipe pédagogique pour apporter des éclairages et des conseils sur la situation d'élèves pour lesquels sont identifiés des limitations dans les activités de la vie scolaire (repas, vélo, habillement, écriture, etc.), et/ou des restrictions dans leur participation à la vie de l'école (classe, jeux, relation aux autres, etc.) quelles qu'en soit l'origine.

L'ergothérapeute intervient et propose des conseils qui visent à faire disparaître ou à réduire les situations de difficulté subies par l'élève dans l'environnement scolaire afin de les aider à construire et à diversifier leur

répertoire occupationnel dans ces domaines spécifiques. Il/elle propose d'identifier et d'analyser les obstacles et les ressources pour rendre possibles et satisfaisantes les situations d'apprentissage et placer ou replacer l'élève en situation de réussite scolaire.

Contexte :

Il/elle Intervient dans le cadre d'une équipe mobile constituée à l'échelle d'un groupement de PAS (grappe) correspondant au territoire géographique d'un DAME, en lien avec son supérieur hiérarchique direct ou son représentant.

Evaluer le contexte et l'environnement scolaire :

Il/Elle met en place une démarche d'observation des capacités de l'élève (sensorielles, motrices, cognitives, affectives et émotionnelles) afin de proposer une analyse des éléments facilitateurs et des obstacles à la performance et à l'engagement, d'affiner les aménagements proposés en classe, et si nécessaire de pouvoir conseiller la famille.

Mettre en place les aménagements :

Il/Elle agit comme expert dans la préconisation et la mise en place de ces outils de compensation et d'adaptation de l'environnement (aménagement du matériel, outils utiles en classe, moyens de déplacement...) afin de compenser une limitation d'activité rencontrée par l'élève et de lui donner plus d'autonomie.

Participer à des actions d'information, de sensibilisation et prévention :

Il/Elle intervient pour informer, sensibiliser les équipes pédagogiques, et mener des actions de prévention sur les thématiques qui sont directement en lien avec son domaine d'expertise : l'habilitation à l'occupation et le développement occupationnel de l'enfant (présentation et explication des difficultés des enfants, proposition d'aménagements et d'adaptations...)

Il/Elle peut préconiser des observations ou des bilans complémentaires à la famille en fonction des éléments repérés.

Il/Elle contribue à la rédaction du document repère facilitant la compréhension des besoins éducatifs particuliers de l'élève pour l'ensemble des acteurs de la communauté scolaire, l'élève et sa famille ("Comment m'accompagner...?")

Il/elle apporte son aide pour soutenir le développement de compétences individuelles et collectives dans l'accompagnement de l'élève auprès de l'ensemble de la communauté éducative et pédagogique.

Il/elle participe à l'animation de communautés de pratiques à l'échelle de la grappe du PAS et à l'échelle départementale

Il/Elle rend compte de son activité quotidienne dans le cadre de la coordination du PAS, contribue à l'élaboration du rapport d'activité du PAS et alimente les différents tableaux de bords dédiés à la préfiguration et au suivi de la mise en place des PAS.

Il/Elle propose des bilans des actions entreprises afin d'évaluer et d'objectiver la pertinence des réponses apportées et de leur adéquation effective avec les besoins observés.

Conditions de travail

- Mobilité à l'échelle d'un groupement de PAS (grappe) correspondant au territoire géographique d'un DAME (véhicule de service, ordinateur, téléphone)

Qualifications et prérequis demandés

- Diplômé d'Etat d'Ergothérapie
- Permis de conduire B valide
- Casier judiciaire vierge (un extrait de casier judiciaire sera demandé)

Rémunération et avantages

- Rémunération de 2139 € à 3190 € (selon expérience / grille CCN 66)
- Congés trimestriels et RTT
- Congés d'ancienneté
- Chèques vacances

- Compte épargne temps
- Etablissement fermé lors des vacances scolaires

Merci d'adresser lettre de motivation et CV à l'attention du directeur du Pôle Enfance, avant le 31 juillet 2024 :
paolo.zambon@adapei28.com